

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 1152
N/REF : 1/07/2024 50H42 C:004980 I:00468
V/REF : 0663 00 2567

**SDC 'Le Bonnet'
C/O REGIE ROLIN-BAINSON
1 RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE**

IMMEUBLE : LE BONNET
22, RUE CLAUDE JOSEPH BONNET
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 18 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES - PREVOIR LES ACCES (BOUTON DE SERVICE NE MARCHE PAS)
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mr P. HUTEAU

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements doivent être
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 7 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 6 VIDOIRS, 2 CONTAINERS DE 240 LITRES

LE 23/10 : PAS D'ACCES (BOUTON DE SERVICE NE MARCHE PAS)
LE 30/10 : PAS D'ACCES (BOUTON DE SERVICE NE MARCHE PAS)
LE 08/11 : PAS D'ACCES (BOUTON DE SERVICE PAS TROUVE)
LE 14/11 : PAS D'ACCES (BOUTON DE SERVICE PAS TROUVE)

LE 03/12 : A NOTRE ARRIVEE - NOTRE PERSONNEL A CONSTATE QUE :
- LES PORTES DES VIDOIRS SONT TOUTES FERMEES A CLEFS (PAS DE NETTOYAGE
DE LA GAINES POSSIBLE)
- LES CONTAINERS SONT PLEINS

LE 09/12 : PAS D'ACCES, PORTE FERMEE
LE 12/12 : NETTOYAGE DES 3 POUBELLES DE 360 LITRES (ACCES DONNE PAR UN
OCCUPANT CAR LA FEMME DE MENAGE N'EST PAS JOIGNABLE)

OBSERVATIONS :

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Gainé vide-ordures de 7 niveaux	1	179,86	179,86
TOTAL H.T.				179,86
T.V.A. a 10,00%				17,98
TOTAL T.T.C.En EURO				197,84

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.